

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Vous avez une partie de la réponse



Une démarche organisée par



Le think tank dédié
aux jeunes et à l'éducation

www.etatsgeneraux-education.fr

Mars 2020



Personne ne peut répondre seul aux grands défis éducatifs. Pour les relever, nous devons relancer un pacte éducatif, associant toutes les forces vives de notre pays en faveur des jeunes générations, avec une attention particulière pour les plus fragiles.

C'est dans cet esprit que s'ouvrent le 13 novembre 2019, les États Généraux de l'Éducation. Citoyens, jeunes et familles, professionnels et acteurs éducatifs, Etat et collectivités locales, entreprises et syndicats ... Tous sont invités à participer à cette démarche inédite. Elle va mobiliser pendant plus d'un an la société civile et le grand public autour de 7 grands défis, à travers des réunions ouvertes au public dans les territoires, une plateforme de participation numérique, des ateliers participatifs ...

De cette grande mobilisation vont naître une Charte de l'éducation et des propositions concrètes, qui seront remises aux pouvoirs publics début 2021, lors d'un événement national.

Il est temps de sortir des carcans idéologiques et des blocages pour construire ensemble l'éducation de demain. Il est temps de lancer les États Généraux de l'Éducation !

Vous avez une partie de la réponse. 

Marc Vannesson, délégué général de VersLeHaut



L'organisation d'États Généraux de l'Éducation est plébiscitée par **82% des jeunes et 83% des parents**. 77% des jeunes et 85% des parents sont favorables à la rédaction d'une Charte de l'éducation, qui fixerait les grands principes des politiques éducatives, au-delà des clivages partisans.

(Source : Baromètre « Jeunesse&Confiance » 2019, OpinionWay pour VersLeHaut et Société Générale)

1. POURQUOI DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION ?

Un constat : notre incapacité à répondre à la crise éducative, malgré nos bonnes volontés

Échec scolaire, chômage record des jeunes, montées des inégalités et du déterminisme social, tensions identitaires croissantes... Le constat d'une crise éducative est largement partagé dans notre pays.

Pourtant, alors même qu'une multitude d'acteurs de terrain s'engagent avec talent auprès des jeunes, alors que des moyens budgétaires importants sont consacrés à l'éducation et que la bonne volonté des décideurs politiques n'est pas en cause, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les réformes souvent décidées « en haut » ne répondent pas à l'urgence éducative et les acteurs risquent de se décourager si l'on ne propose pas un nouveau mode de fonctionnement pour les années à venir.

Une réponse : les États Généraux de l'Éducation

Une méthode différente pour accélérer le changement éducatif

Ce que nous proposons, c'est une méthode pour **prendre rapidement et intelligemment les décisions** qui s'imposent afin de relever les grands défis pour l'éducation et la jeunesse de notre pays :

- En réaffirmant l'importance des enjeux éducatifs et la reconnaissance de tous à l'égard des éducateurs,
- En mobilisant tous les acteurs sur un diagnostic et des engagements partagés, au-delà des blocages qui freinent aujourd'hui le changement ,
- En définissant les finalités des politiques éducatives et une feuille de route claire, consensuelle et durable.

2. COMMENT RÉUSSIR CES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION ?

Un déploiement avec une grande diversité d'acteurs dans tous les territoires

Les États Généraux de l'Éducation produiront :



La Charte de l'éducation qui sera proposée au vote au Parlement pour être adossée à la Constitution comme la Charte de l'environnement. Elle énoncera les fondamentaux que nous voulons pour l'éducation.



Des feuilles de route sur 7 défis éducatifs prioritaires ; ces propositions concrètes, issues du travail de co-construction rassemblant toutes les parties prenantes, seront remises aux pouvoirs publics.

Les 7 défis éducatifs identifiés :

- Mieux accompagner les enfants dès le plus jeune âge ;
- Créer et valoriser des parcours de réussite différents (apprentissage, orientation...) ;
- Adapter l'éducation au monde et aux métiers qui évoluent ;
- Améliorer la gouvernance de notre système éducatif ;
- Attirer et fidéliser les talents dans le secteur éducatif ;
- Aider les jeunes les plus fragiles à bien partir dans la vie ;
- Valoriser et accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives.

4 principes fondamentaux guident la démarche :

- Engagement** La **mobilisation** d'acteurs éducatifs et de personnalités **engagés** pour l'éducation de demain.
- Ouverture** Une initiative citoyenne portée par des **acteurs de tous horizons** ouverte à tous ceux qui veulent améliorer l'éducation.
- Coopération** La prise en compte d'initiatives réussies sur le terrain et dans les territoires pour **co-construire** des propositions concrètes.
- Rigueur** Une démarche **rigoureuse et innovante**, permettant d'aboutir à des avancées durables.

La démarche :

Les États Généraux de l'Éducation s'articulent autour de 7 journées de co-construction et soirées publiques dans 7 villes de France, d'ateliers participatifs et d'une plateforme de participation en ligne.





Les journées de co-construction

40 représentants des parties prenantes identifiées issus de 8 groupes sont invités à croiser les expériences et les perspectives, à partager et s'inspirer des bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves, et à co-construire des propositions concrètes.

l'Etat

Administrations concernées

les associations

familiales et les fédérations de parents

les professionnels de l'éducation

Enseignants, éducateurs, associations, fondations, spécialistes, praticiens

les syndicats

Grandes centrales et syndicats enseignants

les collectivités territoriales

Régions, départements, communes

les associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire

les entreprises et les fédérations patronales

les publics concernés : enfants, jeunes et leurs familles



Les ateliers participatifs

Composés de jeunes et de familles, ils sont animés par l'ANSA (Agence nouvelle pour les solidarités actives) et permettent de faire remonter les préoccupations des publics concernés, avec une attention particulière pour les plus fragiles. Un kit permet aussi à chaque acteur de monter ses ateliers participatifs.



Les soirées publiques

Ouvertes à tous, elles présentent les propositions issues des journées de co-construction. En présence de personnalités du monde de l'éducation, les citoyens sont invités à échanger avec des professionnels et d'autres parents pour proposer des idées et partager des initiatives innovantes.



La plateforme de participation en ligne

Ouverte à partir du 13 novembre, elle est accessible à tous, et permettra de recueillir les propositions du grand public sur les 7 défis éducatifs et sur la Charte de l'éducation.

www.etatsgeneraux-education.fr

La synthèse des propositions :

Des groupes de travail seront chargés de faire une synthèse sur chaque défi et d'affiner les propositions (modalités de mise en oeuvre, chiffrage...).

Les résultats de la démarche seront **remis aux pouvoirs publics début 2021** lors d'une journée de restitution finale et publiés sur la plateforme de participation en ligne.

3. ILS S'ENGAGENT



4. ILS SOUTIENNENT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION



5. ILS PARRAINENT LA DÉMARCHE

- **Nawal ABOUB**, docteur en sciences cognitives, co-fondatrice de Rising Up ;
- **Christophe ANDRE**, psychiatre et psychothérapeute ;
- **François ASSELIN**, président de la CPME ;
- **Geneviève AVENARD**, défenseure des enfants, adjointe du défenseur des droits en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant ;
- **Sophie BELLON**, présidente du conseil d'administration de Sodexo ;
- **Abdelatif BENAZZI**, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby, manager sportif ;
- **Salomé BERLIOUX**, présidente-fondatrice de Chemins d'Avenirs ;
- **Marie-Andrée BLANC**, présidente de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ;
- **Nathalie CASSO-VICARINI**, déléguée générale d'Ensemble pour l'Éducation de la Petite Enfance, membre de la commission "les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant" ;
- **Béatrice COPPER-ROYER**, psychologue clinicienne ;
- **Julien DAMON**, sociologue ;
- **Marie DERAÏN de VAUCRESSON**, secrétaire générale du Conseil National de la Protection de l'Enfance ;
- **Catherine DOLTO**, haptopsychothérapeute et auteur de livres pour enfants ;
- **Jean-Jacques ELEDJAM**, président de la Croix-Rouge ;
- **Mercedes ERRA**, publicitaire, présidente exécutive Havas Worldwide ;
- **Stéphane de FREITAS**, artiste, réalisateur, concepteur des programmes Eloquentia ;
- **Sylviane GIAMPINO**, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age ;
- **Pierre GIORGINI**, président-recteur de l'Université Catholique de Lille ;
- **Catherine GUEGUEN**, pédiatre, auteur ;
- **Marie-Aleth GRARD**, rapporteuse de l'avis du CESE « Une école de la réussite pour tous », ATD Quart Monde ;
- **Claire HEDON**, présidente d'ATD Quart Monde ;
- **Alexandre JARDIN**, écrivain, cinéaste ;
- **Patrick JEANTET**, président-directeur général de SNCF Réseau ;
- **Alexandre JOLLIEN**, écrivain et philosophe ;
- **Henri LACHMANN**, ex-président-directeur général de Schneider Electric ;
- **Abdelilah LALOUI**, fondateur de Tous curieux ;
- **Marie-Christine LEVET**, fondatrice de Educapital ;
- **Frédéric LENOIR**, philosophe, écrivain et co-fondateur de la Fondation SEVE ;
- **Olivier MANTEI**, directeur général de l'Opéra Comique ;
- **Isabelle MORET**, directrice générale de SOS Villages d'Enfants ;
- **Blandine MULLIEZ**, présidente de la Fondation Entreprendre ;
- **Augustin de ROMANET**, président-directeur général du Groupe ADP ;
- **Pascal RUFFENACH**, président du directoire de Bayard ;
- **Dominique de SAINT MARS**, auteure de «Max et Lili» ;
- **Jérôme SALTET**, co-fondateur de Play Bac ;
- **Jean-Marc SAUVE**, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, président de la Fondation Apprentis d'Auteuil ;
- **Marc THIERCELIN**, skipper, navigateur.

6. PARTENARIATS INSTITUTIONNELS



7. PARTENARIATS MÉDIAS



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

Vous avez une partie de la réponse

Contacts :

Marc Vannesson, délégué général de VersLeHaut
marc.vannesson@verslehaut.org

Anne-Catherine Baseilhac, directrice du développement de VersLeHaut
anne-catherine.baseilhac@verslehaut.org

organisation@etatsgeneraux-education.fr
01 74 31 62 60

Une démarche organisée par



Le think tank dédié
aux jeunes & à l'éducation
21 rue de la Vanne - 92120 Montrouge
Tel : 01 74 31 62 60
www.verslehaut.org



www.etatsgeneraux-education.fr
#EtatsGenerauxEducation